



PREFECTURE PUY- DE- DOME

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N ° 43 - NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## 63 - Préfecture

### 63 - Cabinet du Préfet

Arrêté N °2014318-0004 - Arrêté préfectoral portant composition des bureaux de vote dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein du Comité Technique des Services Déconcentrés de la Police Nationale - Puy- de- Dôme .....	1
Arrêté N °2014318-0009 - arrêté portant composition du bureau de votre central concernant l'élection des représentants du personnel au sein du Comité technique des services déconcentrés de la Police Nationale - Puy- de- Dôme .....	6





PREFECTURE PUY- DE- DOME

## **Arrêté n °2014318-0004**

**signé par  
Le Préfet, Michel FUZEAU**

**le 14 Novembre 2014**

**63 - Préfecture  
63 - Cabinet du Préfet**

Arrêté préfectoral portant composition des bureaux de vote dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein du Comité Technique des Services Déconcentrés de la Police Nationale - Puy- de- Dôme



## ARRÊTÉ

portant composition des bureaux de vote  
concernant l'élection des représentants du personnel au sein du Comité technique  
des services déconcentrés de la Police Nationale - Puy-de-Dôme

**Le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme,**

**Vu** le décret n° 2011-184 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat

**Vu** l'arrêté ministériel du 26 septembre 2014 portant création des comités techniques des services déconcentrés de la Police Nationale

**Vu** l'arrêté du 21 août 2014 fixant la date et les modalités des élections à certains comités techniques et certains comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer,

**- A R R Ê T E -**

### **ARTICLE 1er**

Les bureaux de vote se composent comme suit :

#### **Circonscription de Sécurité Publique de CLERMONT-FERRAND :**

Président : Monsieur GUERIN Stéphane

Vice-Président : Monsieur ARNOUX Jean-Michel

#### Secrétaires :

ALVES Sophie  
BEAUFILS Jocelyne  
BERTRAND Myriam  
BOLON Jean-Louis  
BOLON Margaux  
BOYER-THEVENIN Annick  
BRUNONI Mathieu  
BUCHOU Patricia  
CHALARON Eric  
COSSUTTA Isabelle  
DARMANCIER Patrick  
DELORT Yves  
ETHEVE Isabelle  
FERNEZ Claire  
GENEST Christine  
GRAS Martine  
LESAGE Violaine  
MARBACH Claude  
MARTIN PORRAS Odile  
MIDROIT VALETTE Nelly

MURET Anne  
PORTEFAIX Dominique  
PROST Bruno  
RAVOUX Magali  
SAUVADE Martine  
VAU Jean-Claude  
VIAL Gilles  
VIDAL Isabelle

**Circonscription de Sécurité Publique de COURNON D'AUVERGNE :**

Président : Monsieur PERRIN Yves

Vice-président : Madame VIVIES Alexandra

Secrétaires :

ASTRUC Jacques  
BARGAIN Pierre-Yves  
BARLOT Fabien  
BERNARD Bruno  
BISCUIT Gérald  
BOUCHEIX Julie  
BRUN Myriam  
CARATI Nicole  
CARLET Christophe  
CECI CARPENTIER Karine  
CHEVOGEON Christine  
COUTEAU Cédrick  
CRENEAU Yann  
DARVILLE Romuald  
DENIAU Laurence  
ESPAGNAC Patrice  
GAGNIARRE Jean-Noël  
GARON Nathalie  
GARRIGUET Yoland  
GILBERT Marielle  
GLOAGUEN Jean-Yves  
JAMEY Alain  
JANELLO Philippe  
JOLIVALT Michel  
KHAMALLAH Rachid  
LACOSTE Christophe  
MARESCAUX Roger  
MARQUET Arnaud  
MOINE Thierry  
MOSNIER Jean-Yves  
NEGRIER Régis  
OUERTANI Béatrice  
PLISSON Marc  
RIFFAUT Mickaël  
SABOUL Marc  
SAUZEDDE-MONDIERE Françoise

TABARDIN Thierry  
TAILHARDAT Laurent  
THUIZAT Olivier  
ZAJKO Philippe

**Circonscription de Sécurité Publique de GERZAT :**

Président : Monsieur DAVEAU Olivier

Vice-Président : Monsieur WARME David

Secrétaires :

ARNAUD Pascal  
BERNARDIN Sandrine  
BESOZZI Nathalie  
BIGNER Bernard  
BLANC Géraldine  
BRUN Thierry  
CARINDO Sylvie  
CHOPINET Mickaël  
CONSTANTIN Jean-Luc  
CROIZET Séverine  
ESPINASSE Mikaël  
FABRE Christophe  
GINISTY Stéphane  
GIRARD Edwige  
JUNIET BOSCO Natacha  
KLEIN Corine  
LACOMBE Sylviane  
LALEVEE Jean-Pierre  
LUCAS Stéphane  
MARIDET Aude  
MASSON Fabienne  
MOREAU David  
NIESS Gérald  
PACE Julien  
PAUL Sandrine  
RAZES Nelly  
RUFF Patrice  
SABATIER Patrick  
SECOND Séverine  
SEDE Brigitte  
THIBAUT Jean-Jack

**Circonscription de Sécurité Publique de RIOM :**

Président : Monsieur GUILLEMIN Christian

Vice-Président : Monsieur GIRARDIN Eric

Secrétaires :

AMOUROUX Jeanine  
BADUEL Hervé  
BARDIN Marie-Paule  
BERNARD Geneviève  
CHIGNIER Marie-Paule  
ETHEVE Eric  
FOUET Jean-Michel  
GOURSONNET Sandrine  
JEANNEY Jean-Yves  
JOLY Elisabeth  
PENOT-DESMARTIN Martine

**ARTICLE 2**

En cas d'empêchement du Président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

**ARTICLE 3**

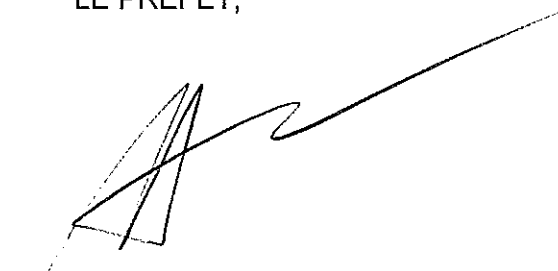
Le Président du bureau de vote peut nommer des assesseurs, membres du bureau de vote.

Les délégués de liste sont nommés sur proposition des organisations syndicales candidate au scrutin.

Les assesseurs et les délégués de liste sont mentionnés aux procès-verbaux relatifs aux opérations électorales par le président du bureau de vote.

Fait le 14 NOV. 2014

LE PREFET,



Michel FUZEAU





PREFECTURE PUY- DE- DOME

## **Arrêté n °2014318-0009**

**signé par**  
**Pour le préfet et par délégation, le sous- préfet, Directeur de Cabinet, Sébastien AUDEBERT.**

**le 14 Novembre 2014**

**63 - Préfecture**  
**63 - Cabinet du Préfet**

arrêté portant composition du bureau de votre central concernant l'élection des représentants du personnel au sein du Comité technique des services déconcentrés de la Police Nationale - Puy- de- Dôme



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## ARRÊTÉ

**portant composition du bureau de vote central  
concernant l'élection des représentants du personnel au sein du Comité technique  
des services déconcentrés de la Police Nationale - Puy-de-Dôme**

**Le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme,**

**Vu** le décret n° 2011-184 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat

**Vu** l'arrêté ministériel du 26 septembre 2014 portant création des comités techniques des services déconcentrés de la Police Nationale

**Vu** l'arrêté du 21 août 2014 fixant la date et les modalités des élections à certains comités techniques et certains comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2014318-0004 du 14 novembre 2014 portant composition des bureaux de vote ;

**- A R R Ê T E -**

### **ARTICLE 1er**

Un bureau de vote central est placé auprès de la Circonscription de Sécurité Publique de CLERMONT-FERRAND. Il est composé comme suit :

Président : Monsieur Alain BRAUD

Vice-Président : Monsieur Jacky DERYCKE

Secrétaires :

ALVES Sophie  
BEAUFILS Jocelyne  
BERTRAND Myriam  
BOLON Jean-Louis  
BOLON Margaux  
BOYER-THEVENIN Annick  
BRUNONI Mathieu  
BUCHOU Patricia  
CHALARON Eric  
COSSUTTA Isabelle  
DARMANCIER Patrick  
DELORT Yves  
ETHEVE Isabelle  
FERNEZ Claire  
GENEST Christine  
GRAS Martine  
LESAGE Violaine

MARBACH Claude  
MARTIN PORRAS Odile  
MIDROIT VALETTE Nelly  
MURET Anne  
PORTEFAIX Dominique  
PROST Bruno  
RAVOUX Magali  
SAUVADE Martine  
VAU Jean-Claude  
VIAL Gilles  
VIDAL Isabelle

## **ARTICLE 2**

En cas d'empêchement du Président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

## **ARTICLE 3**

Le Président du bureau de vote peut nommer des assesseurs, membres du bureau de vote.

Les délégués de liste sont nommés sur proposition des organisations syndicales candidate au scrutin.

Les assesseurs et les délégués de liste sont mentionnés aux procès-verbaux relatifs aux opérations électorales par le président du bureau de vote.

Fait le 14 NOV. 2014

LE PREFET,

Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet, Attaché de Cabinet,

Sébastien AUDEBERT